liberté des prisonniers grecs, on se sépara sans avoir rien décidé sur la remise des forteresses de la Morée qui sont maintenant occupées en partie par des Turcs étrangers à l'armée d'Ibrahim. Ainsi donc, s'il est permis de croire à la parole solennellement donnée aux amiraux par Ibrahim, confirmée par les principaux officiers de ce dernier, et dont la présence des trois escadres rendrait d'ailleurs la violation difficile, on peut déjà considérer la Morée comme évacuée, sur la seule menace d'une expédition française, et avant qu'un seul soldat de cette expédition se soit embarqué pour la Grèce. »

FRANCE.

Paris, 14 *août*.

L'académie française a, dans sa séance d'hier, décerné pour cette année les prix fondés par M. de Monthyon, en faveur des ouvrages les plus utiles aux progrès des mœurs. Le prix de six mille francs est décerné au *Traité de législation* de M. Charles Comte, l'un des rédacteurs du *Censeur européen*.

Du 16. — On croyait généralement aujourd'hui que la première partie de l'expédition avait dû faire voile de Toulon hier 15; mais le gouvernement en aurait déjà reçu l'avis par le télégraphe, et le journal ministériel du soir n'en parle pas. Les dernières lettres de Marseille, datées du 11, annoncent d'ailleurs que 45 navires frétés par le gouvernement étaient partis pour Toulon depuis deux jours seulement, et qu'une vingtaine d'autres ne pouvaient partir qu'au bout de quatre ou cinq jours, ce qui donne à penser que les préparatifs de l'expédition ne sont pas aussi avancés qu'on l'avait cru.

— On écrit de Toulon, 8 août :

« Les régimens qui doivent faire partie de l'expédition ne sont pas encore arrivés, et un seul transport est entré dans notre rade; cependant il paraît que le départ d'une partie des troupes est fixé au 15 de ce mois. On assure qu'elles formeront deux divisions, dont la seconde ne quittera notre ville que le 20 du courant. »

PAYS-BAS.

Bruxelles, 16 *août*.

S. M., par arrêté du 15 mai dernier, a autorisé l'établissement d'une caisse d'épargne à Malines, sous la garantie de la ville jusqu'à concurrence de six mille florins, en faveur des personnes qui auront déposé des fonds dans ladite caisse.

S. M., par arrêté du 8 de ce mois, a approuvé la déclaration de franchise du port de Saint-Eustache, telle qu'elle avait été déclarée le 28 mars dernier par S. Exc. le commissaire-général pour les possessions des Indes occidentales.

— On apprend qu'il règne, dans la commune de Kessel (Limbourg), une maladie qualifiée de *fièvre nerveuse épidémique*, qui est regardée comme contagieuse. Il y meurt journellement un, deux et jusqu'à trois individus par jour. Le bourgmestre et le notaire de l'endroit y ont succombé.

— Il a été érigé, à Alkmaar (Hollande sept.), une société de la maternité pour secourir les femmes en couche indigentes. Elle est sous la protection spéciale de S. M. le roi, et dirigée par dix mères de famille, sous la surveillance de M. le bourgmestre.

— On a reçu à La Haye, par le navire *Sophia Dorothea*, des nouvelles de Batavia jusqu'au 15 mars : elles contiennent peu de particularités sur les opérations militaires. On s'attendait à une prompte fin aux désordres dans la partie la plus orientale de l'île de Java, par suite de la dernière défaite du chef rebelle Sosro di Logo, grâce à la conduite courageuse du résident Radjakwessie Sommorong Djocjo Negoro. La tranquillité était parfaitement rétablie dans le district de Rembang.

— Le bruit a couru à Berlin que la Prusse avait renouvelé, il y a trois semaines, sa déclaration de prendre l'offensive dans le cas où la guerre russe serait menacée d'entraves de quelque côté qu'elles vinssent.

— M. Ronse, de Turhout, ancien élève de l'université de Gand, envoyé à l'université de Bonn avec un subside de mille florins, y a reçu le 3 de ce mois une médaille d'or. Nous formons le vœu que chacun des élèves du collége philosophique, envoyés dans la même université, s'y fasse remarquer sous d'aussi honorables rapports, tout en regrettant que nos jeunes Belges en soient réduits à aller, aux frais de l'état, puiser à l'étranger une instruction qu'on devrait pouvoir leur donner dans leur patrie. (*Courrier des Pays-Bas.*)

— On mande de Francfort que, lors de la prochaine réunion en cette ville des chefs de la famille Rothschild, plusieurs banquiers de Vienne et d'Amsterdam s'y rendront aussi. Cette circonstance contribue beaucoup à appuyer les bruits qui, depuis quelque tems, circulent sur cette place, et d'après lesquels il doit s'y rassembler un congrès de financiers, dans le but de délibérer sur l'opportunité d'une grande opération financière projetée par une des premières puissances du continent (l'Autriche), et ayant pour objet d'effectuer une réduction dans les intérêts de sa dette publique.

Du 17. — On ignorait encore, il y a quelques années, ce qu'était devenu l'original du fameux traité conclu entre les états généraux et don Juan d'Autriche et connu dans l'histoire sous le nom d'*Edit perpétuel*. Le hasard fit découvrir que cette pièce intéressante se trouvait depuis un tems considérable dans l'honorable famille de Calkoen, à Utrecht. Madame van Westrenen, veuve de M. van Beeck Calkoen, a fait hommage de ce document historique à S. M. le roi, qui l'a fait réunir aux autres diplômes importans qui se trouvent dans les archives de l'état.

Du 18. — Le jeune Artot, notre concitoyen, vient de remporter le premier prix d'exécution sur le violon au conservatoire royal de Paris.

— Après des contrariétés sans nombre qu'on ne peut qu'attribuer au mauvais temps, et qui ont fait le plus grand tort aux intérêts de M^lle^ Garnerin, cette intrépide aéronaute a réussi enfin hier à exécuter l'expérience annoncée depuis si long-temps. Toutes les dispositions avaient été prises dès le matin, de sorte qu'à 6 heures 10 minutes, elle s'est élevée majestueusement, traversant le boulevard au-dessus de la porte de Louvain, dans la direction du nord-est. Trois minutes environ après son départ, et à une hauteur qu'on peut évaluer à 1200 aunes (mètres), elle a opéré sa séparation du ballon, et après une chute perpendiculaire et rapide de 40 à 50 pieds, le parachute s'est déployé, et la voyageuse est descendue lentement et sans aucun accident sur le territoire de la commune de Schaerbeek, près la campagne de M. de Roest d'Alkemade, dans un champ d'avoine, entre la grande et la petite route du bois; elle cria, dit-on, de se garer à un homme qui ne s'attendait pas à cette descente du ciel. La descente a duré 2 minutes 10 secondes. Le ballon a continué de s'élever, et au bout de quelques secondes, a disparu dans les nuages; il est allé tomber à Dieghem, à deux lieues de la ville. Des boîtes avaient annoncé le départ; elles ont également annoncé le retour au bout de trois quarts d'heure.

Gand, 16 *août*.

On apprend de Bruges que les deux frères de M. Jacquemyns, membre de la commission médicale provinciale et de plusieurs sociétés savantes, viennent de remporter, à l'université de Liége, l'aîné des deux, le prix en médecine, et le cadet le prix en chimie; ces deux frères, natifs de Verrebroek, près de Saint-Nicolas, vont donc nous offrir pour la première fois depuis l'établissement de nos universités belges, le beau et touchant spectacle de deux frères recevant chacun, le même jour, une médaille d'or.

Liége, 18 *août*.

Une meunière de cette ville comparaissait dernièrement devant notre tribunal correctionnel, comme prévenue de diverses contraventions à la loi sur la mouture. En voici deux qui nous semblent dignes d'être rapportées. — Deux employés entrant au moulin demandent à un des garçons meuniers le nom du propriétaire de deux sacs qu'ils montrent du doigt. — C'est M. D***, répond l'ouvrier. Les employés continuent à visiter le moulin; ils étaient loin d'avoir achevé toutes les vérifications, quand l'ouvrier se souvint qu'il s'était trompé sur le nom du propriétaire des deux sacs, et en avertit les employés. Il est trop tard, dit l'un d'eux : vous devez, d'après la loi, nous *indiquer exactement* le nom des propriétaires de tous les sacs qui sont au moulin. — Mais l'erreur est involontaire et ne pouvait que me nuire, sans aucun profit; il n'y a pas d'ailleurs une demi-minute... — N'importe, procès-verbal; et où sont les documens? — L'ouvrier qui était en ce moment chargé d'un sac qu'il allait verser sur la trémie, leur indique de l'œil un tiroir ouvert en disant : « Les documens sont dans ce tiroir, là où vous savez qu'ils se trouvent toujours. — Donne-les nous toi-même, tu es bien fait pour nous servir, dit un des employés. L'ouvrier crut pouvoir aller sans inconvénient verser son sac et revint ensuite donner les billets qui furent trouvés exacts; mais les employés virent encore dans ce défaut d'empressement à les servir un nouveau refus d'exercice et verbalisèrent en conséquence.